M 1669 - N°901 - 11 F - juin 1991 - ISSN 0398 - 2076

LA GRANDE RELÈVE

DES HOMMES PAR LA SCIENCE

MENSUEL DE RÉFLEXION SOCIO-ECONOMIQUE FONDÉ EN 1934 PAR JACQUES DUBOIN

M 1669 - 901 - 11,00 F

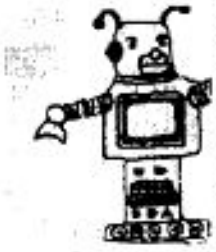

Directrice de la publication :
Marie-Louise DUBOIN
Recherche et documentation :
René MARLIN
Diffusion et relations extérieures :
André PRIME

Rédacteurs (tous bénévoles) : les abonnés qui le souhaitent. Les manuscrits sont choisis par le comité de lecture et ne sont pas renvoyés.

Impression : R. PERNEL

Commission paritaire N°57434.
Diffusé par les N.M.P.P.

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

*** EDITORIAL**

page 3 I-né-luc-ta-ble (bis) par M-L Duboin

*** ACTUALITES**

page 4 Etats d'armes et états d'âmes par L. Gilot

*** REFLEXIONS**

page 5 Le contrat civique par M-L Duboin

page 7 Les entreprises en économie distributive par R. Marlin

page 9 Vers un crédit vraiment social par P. Vila

page 11 Un capitalisme à visage humain? par A. Prime

*** BLOC-NOTES** page 12

*** LECTURES**

page 13 Le printemps bourgeois par H. Müller

*** COURRIER** page 14

page 15 A propos du logo

*** RESUME DE NOS THESES**

page 16 **L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE**

TARIF DES ABONNEMENTS ANNUELS

France	110 FF
Abonnement d'essai (6mois)	65 FF
Abonnement de soutien	155 FF
Abonnement de propagande : 5 n° mensuels	175 FF
10 n° mensuels	220 FF
Etranger	140 FF

(Par avion nous consulter)

Règlements :
par C.C.P. " La Grande Relève ", n° 13 402.39 M Paris
par mandat ou par chèque bancaire à l'ordre de :
LA GRANDE RELEVE
B.P. 108, 78110 LE VESINET

Ce journal ne survit que grâce à la souscription permanente
"POUR QUE VIVE LA GRANDE RELEVE"
qui nous permet aussi d'assurer le service du journal à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas les moyens de payer leur abonnement aux tarifs indiqués.

TELEPHONE
les mardi et jeudi, *l'après-midi*
(16) 1 30 71 58 04

MINITEL :
3614
code :
CHEZ *REIN

Pour votre propagande, une brochure à faire lire :

L'ECONOMIE LIBEREE

par Marie-Louise DUBOIN

résumant et actualisant les thèses distributistes. Un outil de travail simple, efficace, facile à lire, court (60 pages), avec de nombreux graphiques. (22 F pièce, franco)

Pour votre réflexion personnelle, un roman :

LES AFFRANCHIS DE L'AN 2000

du même auteur. Se lit comme un roman et fait comprendre les mécanismes de l'économie actuelle et ceux d'une économie alternative. L'économie distributive vécue dans ses détails. (Edition Syros, 300 pages, 85 F, franco).

Et deux rééditions de livres de Jacques DUBOIN :

KOU, L'AHURI *et* LES YEUX OUVERTS

publiés pour la première fois le premier dès 1934, le second en 1955, mais tous deux, remarquablement, toujours d'actualité ! (65 F franco, chacun des deux volumes).

Tous ces ouvrages peuvent être commandés au journal.

I-NÉ-LUC-TA-BLE (BIS)

par Marie-Louise DUBOIN

"J'*espère qu'ils ne sont pas au chômage...*".

C'est peut-être cette réflexion de Jacques Attali qui était la plus impressionnante parmi celles, pourtant toutes émouvantes et apparemment sincères, receuillies dans la remarquable émission télévisée de Serge Moatti sur les dix ans du dix mai. Un des manifestants qui criaient leur joie le 10 mai 1981 à la Bastille, avait dit son bonheur de pouvoir espérer enfin que son fils ne serait pas condamné au chômage, qu'il allait enfin être assuré de pouvoir lui offrir un avenir. Dix ans plus tard, J. Attali était interrogé sur sa réaction devant ce témoignage de l'immense espoir né de l'élection de F. Mitterrand Sa réponse est la preuve d'une grande sincérité mais n'en montre pas moins la déception éprouvée ensuite. Telle celle de L. Jospin disant :"*Je pense que ces dix ans nous ont beaucoup changé la vie, mais je ne pense pas que nous ayons beaucoup changé la vie*".

En conclusion de tant de réflexions suscitées par les dix ans de "socialisme", il ressort que malgré toutes leurs bonnes intentions annoncées, les socialistes se sont vus contraints de renoncer à aller au bout de la plupart de leurs projets parce qu'il leur fallait d'abord rester au pouvoir. Et pour celà, se concilier les forces économiques, c'est-à-dire gérer le système selon les règles qu'elles imposent. L'une de ces règles étant que s'ils entreprenaient de les changer, la droite ne leur accordait pas plus de cent jours avant d'être chassés du "pouvoir" politique.

Restant par conséquent dans le système, il leur était impossible de résoudre le problème du chômage. Nous n'avons d'ailleurs pas manqué de l'annoncer.

La preuve que nous avions vu juste est dans les 2,6 millions de "demandeurs d'emploi" actuellement recensés.

Il n'y a rien à faire dans le système actuel pour revenir au plein emploi pour tous . Et François Mitterrand, qui semble vouloir donner une implusion "sociale" à sa politique (des élections sont à l'horizon) en remplaçant l'énarque M. Rocard par l'énergique E. Cresson, n'aboutira au mieux qu'à quelques accords au plan européen pour éviter le "péril jaune". Mais le problème de notre temps demeurera : les techniques modernes permettent de produire toujours plus avec moins de main d'œuvre : **comment distribuer du pouvoir d'achat à ceux dont la production n'a plus besoin ?** Des mesures ponctuelles peuvent encore faire perdurer le système, mais seul un changement radical de la société peut résoudre ce problème, devenu primordial.

C'est à ceux qui ont compris que **l'évolution impose I-né-luc-ta-blement un tel changement** de le préparer. De le concevoir et d'en imaginer les modalités.

Même si ce faisant, ils se font encore quelque temps qualifier d'utopistes. Etre utopiste n'est ce pas le plus souvent aller dans le sens de l'histoire, mais en avance sur les autres?

Alors, soyons-le résolument. Avec assez de réalisme pour proposer des réformes qui suscitent le moins possible d'oppositions.

La notion de contrat (1) civique, en régime distributif, est de celles-ci. C'est pour en discuter ensemble que quelques réponses à des questions qu'elle soulève sont suggérées plus loin dans ce numéro.

Pour la diffusion de la Grande Relève

Nous rappelons à nos lecteurs l'appel, lancé ici-même il y a deux mois, pour qu'ils nous aident efficacement à diffuser La Grande Relève, et ouvrir ainsi le débat au plus grand monde possible. Il s'agit de prendre la responsabilité de veiller à ce qu'un revendeur, choisi à votre convenance, assure une bonne mise en place de notre journal sur ses rayons. Il faut pour celà en devenir un fidèle client, en allant chez lui aussi le plus souvent possible, en bavardant, en le recommandant à des amis, éventuellement en l'intéressant à la vente, car nous sommes prêts à recommander dans nos colonnes les revendeurs qui feront un effort pour mieux vendre notre journal, trop souvent caché sous des revues d'aspect plus attrayant et faisant moins réfléchir.

Envoyez-nous au préalable le nom et l'adresse exacte du revendeur que vous choisissez. Nous ferons le nécessaire auprès des Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, seul organisme, à notre connaissance, se chargeant de la diffusion des périodiques, pour que ce revendeur reçoive régulièrement le journal.

Nous avons en tout et pour tout reçu, à ce jour, DEUX réponses à cet appel !

ETATS D'ARMES ET ETATS D'AMES

Hypocrites, inconscients ou irresponsables ?

Il est étonnant d'entendre les dirigeants des pays qui ont armé l'Irak, s'étonner que Saddam Hussein utilise contre les pauvres Kurdes les moyens qu'ils lui ont fournis. De même le cyclone du Bangladesh vient de faire des milliers de victimes dans ce pays qui est ravagé périodiquement depuis des décennies, faute d'avoir construit suffisamment d'abris anti-cyclones et des digues en béton. Et la communauté internationale de s'apitoyer à juste titre sur cette catastrophe naturelle, contrairement à la première qui est due à la folie des hommes.

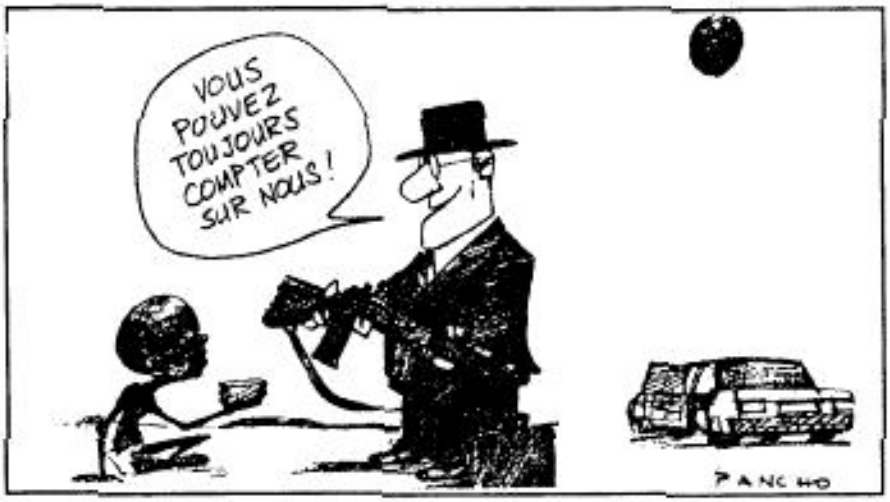

On pourrait multiplier les exemples dans ce monde bouleversé par les conflits locaux, les cataclysmes et les famines, auxquels les gouvernements des pays riches et les organisations humanitaires tentent de faire face, parfois avec des moyens ridicules par rapport à l'ampleur des désastres.

Dans le même temps hélas, tous les dirigeants poursuivent leur politique militaire et de fabrication d'armements qui engloutit chaque année des centaines de milliards, lesquels seraients pourtant plus utiles pour régler les problèmes sociaux et humanitaires. Les conférences du désarmement somnolent et les responsables ont le toupet de prétendre agir pour le bien des peuples! Au contraire, ces ambassadeurs de la peur de l'autre, de la défiance et d'agressivité latente, perpétuent la militarisation mondiale aux dépens de l'amélioration des conditions de vie des pays pauvres et des exclus des pays riches.

Au cours de l'émission *"Médiations"* du 29 avril 1991 de François de Closets sur TF1, on a pu ainsi entendre deux responsables de ventes d'armements proclamer avec le sourire que leur activité ne leur avait jamais causé d'états d'âme. Mais pour éprouver ceux-ci, peut être faut-il avoir une âme, c'est-à-dire du coeur et de la compassion envers les futures victimes, ou ceux qui souffrent et meurent quotidiennement de la pauvreté. On peut alors se demander si les dirigeants des divers pays et les autres décideurs de ce genre d'activités sont des hypocrites, des inconscients ou des irresponsables ? L'exercice du pouvoir semble annihiler, en effet, certains principes humanistes.

Et pourtant, la guerre du Golfe a prouvé le danger que constituait la vente d'armements à des pays totalitaires puisqu'ils peuvent s'en servir également contre les opposants à leur régime dictatorial. Après cette guerre on a parlé de mettre en place un nouvel ordre international et admis la nécessité d'un contrôle des armements. Mais ces déclarations d'intention semblent s'estomper au fil des mois. Et certains préconisent même de réarmer l'Europe !

Alors qu'il faudrait que, sur proposition de la France, l'ONU décide l'interdiction des ventes d'armements aux pays dirigés par un pouvoir militaire ou un parti unique, bafouant les principes démocratiques, ainsi qu'aux pays du tiers-monde qui ne devraient s'endetter que pour l'achat des biens d'équipement et de développement.

En effet, la poursuite de la politique de militarisation mondiale, effectuée sous la pression des lobbies militaro-industriels, à l'Ouest comme à l'Est, ne peut que créer ici ou là des poudrières et des conflits. Cette politique insensée est de plus contraire à la volonté exprimée de lutter contre la faim dans le monde et le sous-développement.

L'économie distributive est peut-être une utopie pour nos détracteurs, mais la diminution des budgets militaires est possible. Encore faut-il une volonté politique de la part des grands hommes d'Etat dignes de ce nom.

(Léon Gilot)

***

General Dynamics : dégraissage

Le constructeur aéronautique américain General Dynamics Corp. a annoncé 30.000 suppressions d'emplois, soit 30 % de son effectif, au cours des quatre prochaines années.

(Libération, 2 mai 1991)

Pourtant, c'est à cette firme que l'Egypte a passé commande, après la guerre du Golfe, de 46 avions F16 pour un montant de 1,54 milliards de dollars.

(voir GR Mai : Lu, vu, entendu).

(André Prime)

***

La guerre des étoiles

Les recherches et expériences continuent, bien que Bush, au début de son mandat, ait laissé entendre que la fin de la guerre froide ne les justifiait plus. Aujourd'hui on ne cache pas que la dernière mission de Discovery, début mai, s'inscrit dans ce programme.

Les "dividendes de la paix" tant médiatisés après l'effondrement de l'Est, semblent bien aujourd'hui n'être qu'un leurre de plus.

(André Prime)

***

LE CONTRAT CIVIQUE

Nous rentrons ici dans les détails de ce que nous proposons pour qu'en économie distributive l'initative individuelle soit développée au maximum, qu'elle soit à la base même de l'activité économique.
Il ne s'agit que d'une ébauche, proposée aux distributistes pour qu'ils alimentent la discussion et la formulation. Pour faciliter la présentation, et parce qu'une multitude de questions sont soulevées, j'ai choisi la forme d'un dialogue avec un interlocuteur imaginaire, curieux, éventuellement pointilleux, posant des questions de tout ordre, fondamentales ou sur des détails. Ces questions et les réponses correspondantes ont été numérotées, pour qu'il soit facile ensuite d'y revenir en fonction des réactions de nos lecteurs.

Question 1. ***Qu'est-ce qu'un contrat civique ?***

Réponse1. C'est un accord que proposent de conclure un ou plusieurs individus, à propos d'un travail quelconque qu'ils s'engagent à faire pendant une durée déterminée, dans des conditions qu'ils définissent eux-mêmes. Si ce contrat est accepté, la Société fournit les moyens demandés, puis contrôle sa réalisation.

•

Q2. Pourquoi ce nom de contrat civique ?

R2. Parce que c'est par un tel contrat que tout citoyen manifeste son engagement envers le reste de la Société et par conséquent justifie son état de citoyen, ce qui lui assure le versement périodique sur son compte d'un revenu de citoyenneté.

•

Q3. Qui se cache derrière le mot "Société" dans cette définition ?

R3. C'est là qu'intervient le principe de *"subsidiarité"* : si le contrat concerne un petit nombre d'individus proposant une production ou des services d'intérêt local, c'est un organisme local, par exemple communal, qui a la compétence de s'engager au nom de l'ensemble de la population concernée (la société humaine, au sens large). S'il s'agit de créer une entreprise d'intérêt régional, c'est un organisme régional qui doit décider et qui sera en mesure de fournir les moyens demandés

•

Q4. De quels moyens s'agit-il ?

R4. D'abord des biens d'équipement nécessaires (ou une somme destinée à les financer) et des revenus des personnes concernées par le contrat.

•

Q5. L'organisme qui décide est-il donc une banque ?

R5. L'analogie avec une banque réside évidemment dans le fait que cet organisme ouvre un compte à l'entreprise contractante, pour ses frais propres, verse un revenu chaque mois sur les comptes de ses membres et assure la gestion de tous ces comptes. C'est pourquoi le personnel des banques actuelles, compétent a priori pour une telle gestion, doit voir dans ces organismes un débouché à leur mesure.
Mais la différence fondamentale est que nous raisonnons en économie distributive, ce qui signifie que l'argent mis à la disposition de l'entreprise n'est pas un crédit qu'elle devra rembourser, qu'elle n'aura donc pas d'intérêts à payer. Une autre différence tout aussi fondamentale et qui en découle est que les critères retenus pour accepter ou non un contrat ne seront pas essentiellement des critères de rentabilité financière.

Vivre

Vivre le jour du jour
avec science
et conscience
et en soi,
un seul but :
l'évolution humaine

Albert CHANTRAINE

Q6. Quels sont ses critères de choix ?

R6. D'utilité et de compétence. Utilité de l'objectif que se fixe l'entreprise et compétence des individus qui se proposent d'en faire partie. C'est pourquoi les organismes de décision sont paritaires, comportant des consommateurs pour juger de l'utilité et des spécialistes pour juger des compétences.

•

Q7. N'est-ce pas l'institution d'un système bureaucratique et sclérosé à la stalinienne ?

R7. Tout dépend de la façon de choisir ces décideurs. En régime stalinien, les décideurs appartenaient à un parti politique tout-puissant, centralisé et ils se co-optaient, ce qui n'est pas tolérable.En régime dit libéral, les décideurs sont ceux qui ont acquis le pouvoir financier, par quelque moyen que ce soit. Eux aussi se co-optent, leurs décisions sont prises à huis clos et n'ont pour critères que leurs profits personnels, ce qui n'est pas plus tolérable. Le socialisme distributif, au contraire, se veut décentralisé et démocratique et doit donc prendre ses décisions en vue de l'intérêt le plus général possible. Comment y parvenir ? Je verrais des organismes de décisions mixtes, constitués de spécialistes, professionnels de gestion, mais astreints à se déplacer, des élus locaux ou régionaux, et qui soient ouverts par exemple pour le tiers de l'effectif total, à n'importe quel citoyen se sentant concerné. Pour que les décisions soient bien prises, il faut envisager que soient publiés systématiquement à l'avance les contrats à débattre et toute information les concernant. Les moyens informatiques actuels, le développement de la télévision

câblée permettent déjà d'assurer une large diffusion de ces informations. On pourrait même envisager qu'une fraction de l'ordre de 1/10e des voix , ou plus, suivant la décision à prendre, soit affectée à un vote ouvert à tous par l'intermédiaire du minitel ou d'un instrument analogue.

•

Q8. Négliger la rentabilité financière, n'est-ce pas la ruine de la "Société" distributive ?

R8. Ce ne sera plus le seul critère. Mais la comparaison des coûts de production, investissements compris, et des prix de vente estimés devront être pris en compte par les décideurs et comparés par eux aux contrats semblables proposés dans le même temps. L'intérêt primordial des contrats civiques est de permettre, en économie disrtributive, la création d'emplois *d'utilité reconnue, mais non rentables au sens financier* du terme. Je pense par exemple aux emplois d'aide et d'assistance, ou d'entretien, à quelque niveau que ce soit. L'information sur ces contrats *"d'utilité publique"* en préparation doit être largement et officiellement assurée pour permettre à tous ceux qui cherchent une activité d'y participer.

•

Q9. Et que contiennent ces contrats ?

R9. La description la plus précise possible des productions à réaliser ou des services à fournir. Celle du public *"ciblé"*. Le coût de l'investissement nécessaire. Le coût de fonctionnement (matières premières et entretien) et son impact dans l'environnement (déchets, pollutions). Le nom des membres de l'entreprise, supposés en faire partie pendant toute la durée du contrat. S'il est prévu que certains de ses membres se voient attribuer un revenu supérieur au revenu social, une justification du supplément. Le volume de la production à réaliser en fonction du temps et son prix de vente. Les clauses de modification.
Toutes les estimations étant chiffrées avec une marge d'incertitude précisée.
Ils contiennent également la prévision de toutes les causes de transformation ou de résiliation avant terme : clauses de remplacement d'un membre (départ, décès, conflits), clauses d'échec (si le matériel investi se révèle dépassé : à quoi le reconvertira-t-on ?). Enfin les issues possibles à terme, y compris la description des locaux et matériels disponibles à la fin du contrat, les pénalisations en cas d'échec et la reconversion éventuelle de ses membres.

•

Q10. Quelle est la durée d'un contrat ?

R10. Appropriée. Je veux dire par là qu'une entreprise d'intérêt local demandant un investissement peu coûteux pourra faire l'objet d'un contrat à court terme, voire même pour une durée d'essai. Par contre, s'il s'agit de mettre en chantier une entreprise d'intérêt régional demandant un gros investissement, celui-ci devra être prévu pour un fonctionnement pendant une durée minimum plus longue et il faudra particulièrement bien envisager dès le premier contrat ses possiblités d'évolution ou de reconversion.

•

Q11. Sur quels fonds seront financés ces contrats ?

R11. Il s'agit de contrats en économie distributive, donc d'une gestion distributive. Les comptabilités locales et régionales prennent en compte les investissements décidés, les prix de vente et le volume des productions annoncées pour en déduire une estimation du montant des revenus à distribuer.
Un tel bilan peut être fait en utilisant les moyens informatiques dont les boursiers se servent aujourd'hui pour connaitre en permanence tous les cours mondiaux : ils sont même capables d'anticiper sur leurs variations malgré l'impondérable supplémentaire de la spéculation ! Il est donc possible d'annoncer à chaque instant la *"tendance"*, c'est-à-dire l'impact sur le prochain revenu de citoyenneté de toute variation par rapport aux prévisions des contrats, et du même coup de prévoir ainsi quels sont les contrats défaillants et quels sont ceux qu'il faudra développer.

•

Q12. Qu'arrive-t-il quand le contrat arrive à son terme?

R12. A la date prévue, les contractants présentent leur bilan à l'organisme gestionnaire qui a pris leur contrat en charge. Cette présentation doit, elle aussi, être publique. Les décideurs concernés, définis de façon analogue à celle décrite en R7 jugent si le contrat a bien été rempli.
Si oui, un contrat semblable ou légèrement modifié, peut être sur le champ accepté pour une nouvelle période. Si les contractants n'en demandent pas le renouvellement mais décident de se séparer pour s'orienter vers d'autres contrats, le matériel et les locaux qu'ils ont utilisés sont mis à disposition comme prévu au contrat. Cette mise à disposition est également appliquée si le contrat a été jugé mal rempli et ne peut donc être renouvelé.
Dans ces deux derniers cas, une attestation est remise à chaque membre contractant pour figurer dans ses prochaines demandes d'un nouveau contrat.

•

Q13. Et quel est le sort d'un individu qui ne participe pas à un contrat civique ?

R13. S'il n'a pas atteint l'âge de la majorité, le compte de son tuteur légal est alimenté pour lui d'un revenu de citoyen mineur. Le jour de sa majorité, il se fait ouvrir, sans frais, un compte personnel sur lequel lui est régulièrement versé ce même revenu de citoyen mineur tant qu'il ne figure pas parmi les membres engagés par un contrat accepté. Ensuite, il touche le revenu de citoyen majeur (revenu *"de base"* ou *"d'existence"*) sauf pendant la durée d'un contrat auquel sa participation lui vaut un supplément de revenu.
A l'âge officiel de la retraite, ou bien il continue son engagement contractuel, ou bien il touche son revenu de citoyen retraité. **M-L DUBOIN**

LES ENTREPRISES EN ECONOMIE DISTRIBUTIVE

par René MARLIN

La monnaie de consommation n'est pas thésaurisable et ne circule pas. Elle s'annule quand une production ou un service est parvenu à son consommateur. C'est un moyen pour ce dernier d'exprimer son choix quand à la production à renouveler (la loi du marché retrouve donc son rôle) et d'orienter les investissements en fonction des besoins.

Le lecteur attentif aura reconnu quelques phrases de notre résumé de l'économie distributive figurant habituellement en dernière page de couverture de la G.R. Mais alors puisque la monnaie ne circule pas, comment les entreprises fonctionnent-elles ? Comment se réapprovisionnent-elles ? Comment leurs résultats sont-ils jugés ? Voici des questions auxquelles nous allons tenter de répondre dans cet article.

Le statut

Rappelons que dans notre conception, l'économie est entièrement vouée à la satisfaction des besoins fondamentaux plus tous ceux qui peuvent être atteints par les moyens scientifiques et techniques évolués.

Nous ne voyons que les limites suivantes :

_ a) la durée du travail acceptée par les citoyens qui en décident en toute liberté étant entendu qu'elle est répartie dans la journée, la semaine, le mois, l'année, la vie, au mieux des intérêts des consommateurs-producteurs et en fonction de la pénibilité et de l'intérêt des tâches qui ne peuvent être encore accomplies par les machines automatiques.

_ b) l'énergie et les matières premières à disposition qui seront utilisées rationnellement, c'est-à-dire sans gaspillage, ni parcimonie excessive, en pensant aussi bien au présent qu'au futur, compte tenu des procédés d'extraction, de transformation, de synthèse existants, en préparation ou à prévoir.

c) le respect de l'environnement et des équilibres écologiques, ce qui suppose le souci d'y penser dès la conception des projets dans tous les domaines.

Ces limites seront fixées concrètement sous la responsabilité des organismes autogérés, coopératifs et fédéralistes qui orientent l'ensemble du système.

Rappelons aussi que les entreprises ne seront pas nationalisées, mais socialisées. Les PME et PMI fonctionneront en principe au niveau de la commune. Dans une autre étape du passage à la nouvelle économie, elles pourraient être gérées, au moins sur le plan technique, par leur patron actuel afin d'assurer une évolution souple. La marche des grandes entreprises agricoles, industrielles et commerciales sera assurée suivant leur importance régionale, nationale ou internationale par leur conseil d'administration ou mieux conseil de gestion. Dès la période actuelle, ce conseil sera composé à part égale de représentants

_ 1) du personnel,

_ 2) des élus, au niveau précité,

_ 3) des consommateurs.

La transition se poursuivrait ainsi par cette démocratisation qui se substituerait à l'archaïsme de la société à propriété personnelle ou par actions, de même que, dans le domaine politique, le suffrage universel a remplacé le suffrage censitaire en 1848.

L'organisation interne

Outre le Conseil de gestion, l'organisation interne de l'entreprise comprendrait un Comité d'entreprise et éventuellement, pour les sociétés à filiales, un Comité de groupe. Les institutions représentatives du personnel pourraient être celles définies par les lois d'octobre, novembre et décembre 1982, dites lois Auroux de démocratisation du secteur public qui ont largement étendu les droits des travailleurs et qui seraient généralisées à l'ensemble des entreprises socialisées. Bien entendu, ces lois devront être encore perfectionnées en concertation tripartite et suivant l'état des relations du travail au moment de l'instauration de la nouvelle économie. Elles n'en constituent pas moins une base intéressante et utile.

De même, la comptabilité interne se rapprocherait de la comptabilité analytique actuelle étant entendu qu'elle serait uniquement matérielle et sociale, non plus financière.

Une batterie d'indicateurs telle que celle qui existe dans la plupart des grandes sociétés permettrait aux organismes de gestion interne et externe de suivre les résultats obtenus par l'entreprise, comme les directions générales le font déjà. L'utilisation intensive de l'informatique assure immédiatement la visualisation de "tableaux de bord" avec suivi en temps réel de tous les ratios nécessaires. La bureaucratisation excessive des sociétés est ainsi évitée.

Le bilan social (1) affiche dans le détail les effectifs, les rémunérations, les conditions et la durée du travail, les mesures de formation et de promotion, les relations internes, les oeuvres et les avantages sociaux, etc.

La comptabilité matière et le plan de production fournissent le détail des besoins de l'entreprise vis-à-vis des fournisseurs et des clients.

La nécessité de transcrire toutes ces données en une unité monétaire, même immuable, à la différence du franc capitaliste, n'est nullement évidente.

Le Contrat

Les organismes autogérés sont ainsi en mesure de juger de l'utilité, éventuellement de la suppression ou de la réforme des entreprises multiples nécessaires à l'économie

des besoins. Ils peuvent également envisager la création de nouvelles sociétés.

Le plan d'entreprise fixe les stratégies de développement et de fonction, les actions et leurs éléments chiffrés pour, par exemple, les cinq années à venir (2).

Il constitue un contrat entre l'entreprise et la collectivité dont il dépend qui peut ainsi en assurer la surveillance et décider les mesures nécessaires à un redressement qui pourrait s'avérer nécessaire. Un rapport annuel établi par la société précise les résultats atteints en fonction des objectifs fixés et facilite ainsi le contrôle.

Lorsqu'une décision est prise, aussi bien au niveau de l'entreprise que de la collectivité, elle est immédiatement suivie d'effets sans qu'il soit nécessaire d'assurer,en plus, le financement par une banque ou un organisme de crédit.

Au nom de quel pouvoir, un tel intermédiaire vient-il d'ailleurs s'immiscer, dans le système capitaliste, entre le client et son fournisseur ? La plupart du temps, ces financiers ne connaissent pas et ne veulent pas connaitre les impératifs de la production, les procédés techniques, le niveau de compétence des différents personnels, ni les délais, etc. Ils ne tiennent compte que de la rentabilité brute d'un investissement spéculatif. Ces parasites sont, dans notre système, éliminés. Ils sont transférés vers des activités utiles à la collectivité.

Les décisions sont donc prises en fonction des hommes. L'économie est tout entière consacrée à la satisfaction des besoins réels et non pas des seuls besoins solvables.

Les échanges internationaux

La monnaie de consommation, en raison même de sa définition, est essentiellement propre à la nation ou aux nations qui l'ont adoptée. Si l'Europe, par exemple celle de la CEE, décide, après des étapes transitoires dont nous avons déjà tracé ailleurs quelques perspectives (3), de passer à l'Economie distributive, les échanges interentreprises s'effectuent comme il vient d'être dit. Si, dans une phase intermédiaire qui peut éventuellement durer plusieurs années ou plusieurs décennies, seuls quelques pays ou même un seul pays, le nôtre en particulier, se trouve à la pointe de l'évolution, il convient de prévoir les mesures propres à assurer les échanges internationaux. L'état présent du commerce est caractérisé par une multiplicité des transactions et une interdépendance que nous ne pouvons ni ignorer, ni faire cesser sous peine d'irréalisme.

Dès lors, deux solutions apparaissent qui pourraient être appliquées simultanément ou choisies en fonction de l'opportunité du moment : le troc ou l'utilisation d'une monnaie spéciale. Le troc n'est pas, comme les tenants du capitalisme essaient de nous le faire croire, le retour au temps des cavernes. C'est un moyen d'échange moderne puisque, comme nous l'avons déjà précisé, il régit présentement la moitié (4) du commerce mondial. Les pays, dont la monnaie n'est pas convertible ou dont elle est très faible, l'emploient forcément pour leurs importations et leurs exploitations. D'autres l'utilisent afin d'éviter les transferts en devises toujours onéreux et pour empêcher les fuites... Il faut reconnaitre néanmoins que l'autonomie souhaitable des entreprises envers l'Etat parait peu compatible avec ce processus. D'autre part les achats ou ventes de détails seraient malaisés. Néanmoins le troc reste le recours en cas d'opposition politique hostile venant de l'extérieur.

Le choix d'une monnaie spéciale externe offre un remède à l'indivisibilité relative du troc. La marche de l'Europe vers l'écu qui parait inéluctable rend tout à fait possible l'utilisation de cette seconde monnaie. Elle devra, de toute façon, coexister, au moins pendant une période transitoire assez longue avec les monnaies nationales actuelles. Les entreprises ayant leur siège en France pourront donc l'utiliser, en économie distributive, sans difficultés prévisibles.

A propos des entreprises, nous croyons avoir démontré que l'économie distributiveest :
— une économie où tout ce qui est physiquement possible peut être réalisé,
— une véritable économie de marché dans le sens où elle permettra une vraie confrontation entre les besoins et les moyens de les satisfaire,
— une véritable économie de liberté puisque tous les citoyens, et non pas seulement les plus favorisés, pourront recevoir leur part du prodigieux héritage commun des sciences et des techniques,
— une économie compatible avec la démocratie puisqu'elle ira progressivement vers l'égalité économique, gage de l'égalité politique,
— un système vraiment concurrentiel où les résultats obtenus par les entreprises peuvent être vraiment comparés grâce à la diversification des critères au lieu de chiffres bruts exprimés dans des unités fluctuantes,
— un système simple sans bureaucratisation excessive où l'autonomie des personnes et des entreprises sera possible grâce à la décentralisation des décisions et à l'autogestion.

Contrairement au capitalisme qui prétend être tout cela et dont ceux qui nous lisent voient, mois après mois, qu'il n'en est rien.Mais l'emploi mêlé du conditionnel, du futur et du présent montre que la transition est déjà engagée.

(1) Tel que celui défini par la loi du 12 juillet 1977 dans les entreprises de transport.
(2) Afin d'assurer une vue à long terme. Mais une mise à jour annuelle parait indispensable afin d'ajuster en permanence les moyens aux objectifs. C'est la notion de plan *"glissant"* édité tous les ans ex. 91-95, 92-96, 93-97, etc...
(3) Voir notamment *"Stratégies"* GR n° 897.
(4) Soit plus de l'équivalent de 1000 milliards de dollars d'après le Monde du 1er novembre 1988.
(5) Ceux qui veulent étendre leur connaissance de nos thèses doivent évidemment lire les ouvrages de Jacques Duboin et *"Les affranchis de l'an 2000"* ainsi que nos brochures.

Le texte qui suit nous a été présenté par son auteur comme une simple ébauche. Mais son intérêt nous a incités à le publier tel quel pour permettre à nos lecteurs d'y réfléchir.

VERS UN CRÉDIT VRAIMENT SOCIAL

par Paul VILA

En raison des difficultés de tous ordres pour chiffrer le bilan réel des circuits de production-consommation, qui définirait rigoureusement le crédit des comptes individuels engagés dans l'économie, on recourt à l'usage empirique du crédit financier, agrégat (de la distribution par l'échange) des prêts bancaires consentis au système économique par le système de création et de gestion du crédit. Cette pratique entraîne deux imprécisions:

1° sur la valeur de l'unité de compte monétaire

2° sur sa distribution réelle à l'échelle micro-économique des échanges dans le temps.

La valeur d'un bien ou service n'est donc repérée qu'à l'instant d'un échange par le *"prix du marché"* commodément fixé en monnaie. Mais cette monnaie elle-même n'a un sens défini qu'à condition qu'on puisse suivre la circulation de chacune de ses unités en contrepartie de réalités économiques. D'où un monopole double du système bancaire, qui impose aux institutions d'Etat la création de liquidités au nom d'évaluations forcément arbitraires sur le crédit réel du système économique réel, et qui impose aux individus ses conditions d'accès au crédit.

Il y a une troisième distorsion, celle du postulat financier :

3° la monnaie et le crédit sont indûment assimilés à une marchandise un peu particulière fabriquée par les banques pour le bien commun et le bénéfice des opérateurs astucieux, descendants de ces éleveurs de veaux d'or qui faisaient de la richesse à l'infini avec la richesse-bétail.

Nos échotiers de finance qui comaquent les gouvernants persistent à décrire l'objet-crédit comme une super-marchandise identifiée aux antiques monnaies-bétail ou -bijou. La nature comptable en est devenue immatérielle, ajoutant au mystère qui plane sur ses manipulations justifiées à divers niveaux par le besoin de sécurité. La relation précise de ce crédit avec les mécanismes socio-économiques réels qu'il est censé représenter est occultée par des controverses d'experts sur les déséquilibres entre Etats ; en façade, ces débats d'opinion alternent avec les vieilles notions mystiques sur le rôle de l'or comme facteur mondial d'équilibre des bazars-Bourses. Le pouvoir financier s'impose sans discussion derrière une telle série d'inconsistances aux opérateurs politiques, aisément rappelés à l'antique terreur du pouvoir : pénuries, famines, révoltes, défaites dans l'opération néolithique de base qui est la guerre extérieure. Et ces malheurs sont présentés par nos vertueux orthodoxes banquistes comme l'héritage des agressivités et des paresses nomadiques de l'espèce.

Eh bien oui, c'est une paresse intellectuelle qui pousse les nantis à se garder de poser les questions de comptes du crédit, de dette de crédit national, de l'ascension et de la chute des puissances économiques quelles que soient leurs victoires militaires et même leur rôle d'arbitres mondiaux de l'échange monétaire par la propriété des symboles monétaires. Quelques hommes libres se sont posé depuis la première guerre d'extermination mondiale la question de la validité du système bancaire ? Les distributistes veulent en finir avec ces fausses terreurs collectives mêlées d'envies paranoïaques pour l'"argent-sécurité", envies qui reproduisent les guerres et les banquismes modernes dans un mouvement de décomposition incessante.

Je pense que c'est la contrainte indiscutée du pouvoir financier qui déchaîne l'hyperconcurrence commerciale à tous les niveaux ; le mobile essentiel de ce crime contre l'espèce me parait être le prix exorbitant du crédit, profit très spécial de la banque.

Il existe une quatrième distorsion dans l'effet boule-de-neige des intérêts bancaires à sens unique :

4° Il n'est pas possible aux utilisateurs du crédit de payer l'intérêt sans contracter de nouveaux emprunts ; le système est indolore grâce aux progrès de productivité et à la multiplicité des profits réels de l'ensemble économique, mais le *"secret"* des opérations bancaires, c'est cette accumulation systématique de la dette.

Il n'est pas facile de corriger ces profondes distorsions . c'est peut-être pour cela que les économistes *"orthodoxes"* cherchent à les *"oublier"* dans leurs tableaux qualitatifs et embrouillés des mécanismes du marché.

La réforme à faire s'appuiera sur un chiffrage rigoureux des flux économiques réels. Actuellement ce sont les défauts de ce chiffrage qui imposent la course au crédit et la spéculation abusive. Bien sûr comme toute l'humanité, les hommes d'affaires ont leurs rapaces, mais leur caractère principal est le réalisme, pas la soif de superpouvoirs. La concurrence effrénée qui sévit actuellement dans leurs rangs n'est qu'une manière de s'assurer les outils de nouveaux échanges à partir d'avoirs thésaurisés par l'entreprise elle-même sous deux formes : l'épargne sur le profit prévu et le fruit des spéculations intelligentes. Ces avoirs sont la récompense des sciences et des techniques, mais aussi de la longue chaîne d'efforts et de progrès qui fondent la société; ils constituent le véritable crédit-humanité, qui devrait bénéficier le plus également possible à tous les vivants d'un pays.

Pour que cette répartition soit possible, il faut cesser de tricher sur le crédit, donc transformer profondément le système bancaire.

I. Une gestion nationale du crédit

Il n'existe que deux types d'activités dont le contrôle soit une question de vie ou de mort pour un pays. Ce sont évidemment les fabricants d'armes, mais encore bien plus les banquiers ; car non seulement ces derniers doivent régler les échanges après marché conclu ; beaucoup plus stratégiquement encore, ils devraient effectuer le chiffrage de

ces échanges dont la connaissance est la condition sine qua non d'une vraie démocratie économique, et la donnée de base permettant de définir le crédit réel du pays donné.

II. La vraie source des richesses

La notion de profit est fondamentale à l'économie ; elle appelle à une évaluation de ce profit, qui mesure le progrès du système économique à capter l'énergie et transformer les richesses totalement gratuites de notre belle planète pour le bien d'autres hommes. Le crédit, c'est l'effort utile du producteur pour servir le consommateur.

Le grand écart des comptes de dette banco-capitaliste a été bien décrit par les ouvrages fondateurs de C.H. Douglas et de Jacques Duboin ; il semble atteindre aujourd'hui son état d'auto-instabilité terminal... N'y revenons pas, mais essayons de voir comment aller, nous autres Européens de l'ouverture, vers une économie redevenue réaliste. Il me semble que tout doit venir des pays relativement modernes où les outils d'une transformation sont aisément disponibles, alors que les racines du peuple tiennent encore à une terre et à des horizons accueillants, (de même que les réformes ouvrières réussies ont commencé dans les provinces de Grande-Bretagne encore *"prospères"* ou de l'Allemagne occidentale re-moralisée des tourmentes de l'après-désastre de 1919 et de l'après-cauchemar de l'hitlérisme).

La difficulté des réformes monétaires tient aux interdépendances multiples entre les secteurs de l'économie, où cependant la réflexion distributiste fait rechercher des gestions financières différenciées. Ce sont le secteur primordial des besoins vitaux (aliments-logements-vêtements-équipements individuels) et les secteurs de services (collectifs avec recherche, transports, télécommunications et commerce, en parallèle avec les grands services individuels de santé, éducation, loisirs et culture) ; ces deux grands secteurs sont reliés à l'ensemble des secteurs de production.

Une première réforme radicale doit libérer le secteur primordial ; les entrées et les sorties du crédit y sont directement contrôlables à cause du caractère visible du marché populaire et des temps assez courts qui séparent la production de la consommation (ou de l'acte d'achat commercial). Il est donc aisé de le prévoir ; il est juste de le financer intégralement pour tous les vivants d'un pays par un dividende social ; il est nécessaire d'instituer la destruction des signes monétaires correspondants à l'instant de la consommation, ce qui permet une observation simple et fréquente des échanges. Les spéculations au dumping en vue des hausses des mégastores peuvent ainsi être corrigées en accord des consommateurs avec l'autorité de contrôle ; en période de surplus, il est plus évident de stocker au meilleur compte sous forme ultérieurement distribuée en aides extérieures.

Reste à concevoir les masses monétaires d'échange des services et de la production, les plus lourdes et les plus sensibles aux conditions du *"marché"*. Là, en sens inverse des programmes socialistes, il me semble que le prélèvement fiscal a cessé de permettre une surveillance de l'évolution, et qu'il faille s'en remettre à l'initiative des producteurs. Le principal argument pour cette confiance à accorder aux entrepreneurs est qu'aucun système centralisé ne peut économiquement prévoir et adapter les stratégies d'innovation qui s'imposent (enfin) aux groupes privés et nationalisés : l'éducation nationale elle-même recherche l'excellence dans une certaine autonomie de gestion des écoles. Il serait plus facile de faire des comptes clairs si la part de recettes d'Etat ne remettait dans les prix ce qu'on *"donne"* dans le service public. On devrait se contenter de prélever sur les superprofits, et s'appliquer essentiellement à coller par la monnaie aux biens et aux services, ce qui assouplirait les rouages des grands services, actuellement menacés par rapport aux acitivités du secteur "libre".

La masse du budget national doit-elle pour autant disparaitre ? Evidemment non, elle doit être gérée avec la précision et la continuité désormais disponibles grâce aux grands ordinateurs et elle peut enfin tenir compte du besoin de transformation renouvelante des activités de production et de services presque toujours combinées dans un *"produit"* donné. La *"perte"* du financement fiscal s'appliquant à ces salaires sociaux, hospitaliers et d'enseignement serait largement compensée par un financement adapté aux services rendus, et la chose publique pourrait devenir réellement celle des citoyens qu'elle sert. Loin de moi, la moindre tentation de franciser le système des *"fondations"* américaines qui ont permis aux principaux spéculateurs de parasiter et corrompre la constitution américaine. Il faut donc un arbitrage fondé sur les données vraiment contrôlées sur place et sur les exemples vraiment comparables.

La disponibilité des moyens statistiques et comptables par les fichiers économiques d'aujourd'hui permet ainsi à l'organisme de contrôle du crédit de totaliser les résultats d'échanges. Elle autorise ainsi la nouvelle comptabilité financière qui investira sans contrepartie usuraire pour le compte des entrepreneurs et annulera les sommes correspondantes à l'instant de l'épuisement du service ou de la matière vendue.

Ces brèves suggestions ne permettraient certes pas de lancer à bref délai la réforme. Une difficulté mal maitrisée par le système actuel, la circulation à vitesses inégales dans le temps et selon la nature des biens oblige à expérimenter d'abord sur des modèles, pour mieux prévoir les dispositifs réellement applicables.

On voit de dessiner les fonctions d'un Office du crédit réunissant les pouvoirs des présentes banques sans spéculer sur le crédit financier. Ce système briserait le chantage à la dette et mettrait fin à la guerre quotidienne pour l'emploi, à l'avantage d'une qualité de vie retrouvée : quel que soit le talent de chacun des Européens, l'*"emploi pour tous"* est devenu un mythe aberrant. Au contraire les sciences et les techniques vont relever enfin la peine des hommes pour un monde en paix.

UN CAPITALISME A VISAGE HUMAIN ?

par André PRIME

Provocation après avoir écrit la brochure "Un socialisme à visage humain" ? Non pas. J'avais donné ma brochure à lire à un ami socialisant. Après s'être dit en total accord avec la première partie (la crise des marchés), il montra envers la deuxième partie (l'Economie Distributive) et la troisième (Quelles sont les chances d'instaurer l'E.D. ?) le scepticisme que nous ne connaissons que trop bien: *"C'est trop beau, ça ne verra jamais le jour, les hommes sont trop égoïstes, il faudrait d'abord changer les mentalités, les puissances d'argent sont trop fortes et prêtes à tout pour conserver leurs privilèges, le tiers-monde connaît une démographie galopante, etc..."*. Puis, tout à coup, mon ami - appelons-le Lucien - laissa tomber, l'oeil malicieux : *" Si déjà on pouvait instaurer un capitalisme à visage humain..."*.
Cette *"réflexion-boutade"* servit de point de départ à une large discussion sur l'état et l'avenir du monde.
" Tu ne vas tout de même pas, dis-je, *prétendre que tu es d'accord avec Francis Fukuyama* (1) *quand il écrit : "C'est cette adhésion à la démocratie libérale en tant que forme ultime de gouvernement que j'appelle "la fin de l'Histoire" ; ou encore "L'égalitarisme de l'Amérique moderne incarne dans ses grandes lignes cette société sans classes dont rêvait Marx"*.
La pensée de Lucien n'allait pas jusque là, mais il admettait au mieux des progrès par le *"réformisme"*. Je lui fis remarquer que c'était le nouveau credo des socialistes français, qu'il n'était plus question pour eux, comme en 1981, de *"changer la vie"* en changeant de régime.
Leur seule ambition était désormais de prétendre, comme les Socialistes allemands après Bad Godesberg (2), changer le régime par des réformes, ainsi que l'a écrit dans le Monde du 3 avril, Michel Charzat en charge du Nouveau Projet Socialiste pour l'an 2000 : *"Revenons aux sources d'un réformisme conséquent, pour lequel le chemin et le but ne font qu'un"*.
Lucien rétorqua que si les Socialistes au pouvoir depuis dix ans s'étaient, au lieu, dans un premier temps, de rêver et ensuite de gérer au mieux le capitalisme, engagés à fond dans cette voie, c'eût été déjà un grand pas ... Nous connaitrions sans doute, continua-t-il, une sorte de "capitalisme à visage humain". C'est du reste, précisa-t-il, ce que Fabius préconise, sans le dire de cette façon, dans son dernier livre *"C'est en allant vers la mer"*(3).
Je demandais à mon ami de me décrire ce que pourrait être, selon lui, un *"capitalisme à visage humain"*. Il cita (je résume) : réduction des industries d'armement comme promis par les Socialistes en 1981 ; politique cohérente et suivie pour l'éducation nationale, qui, depuis dix ans, change avec chaque nouveau ministre ; politique d'urbanisme, et non seulement construction de logements sociaux sans cadre de vie ; mesures drastiques contre la spéculation immobilière ; résorption massive du chômage par une réduction concertée et progressive du temps de travail et ce, en partageant, comme en ex-RFA, les gains de productivité ; suppression de la précarité ; lutte contre la pornographie souvent liée à la drogue, etc.
Lucien convenait qu'un tel objectif n'était possible qu'avec un gouvernement de gauche et volontariste, car il était bien conscient qu'avec la droite au pouvoir seul le profit tous azimuts - peu importaient les dégâts - était la règle.
Je fis remarquer que tous ces nobles objectifs étaient - optimisés et avec beaucoup d'autres - ceux des distributistes, comme il avait pu le lire dans ma brochure ; que les Socialistes nous rebattaient les oreilles avec "leur culture de gouvernement acquise dans la dure confrontation avec la réalité" et justifiaient ainsi leur inaction sociale. Et quand on leur demandait ce qu'ils avaient fait en huit ans que la droite n'eut fait sous la pression d'une opposition syndicale et politique, ils ressassaient indéfiniment : abolition de la peine de mort, lois Auroux, RMI., et, nouveau dada : faire payer les villes riches pour les villes pauvres. En tant d'années de pouvoir "socialiste", c'est un peu court.
En un mot, concluais-je, on constate que les Socialistes français, tout comme la social-démocratie en général (exception faite en partie de la Suède d'Olof Palme) ont renoncé à "changer la vie", ce qu'ils ne pouvaient faire qu'en sortant du système, comme c'était formellement inscrit dans leurs statuts et leur projet de 1980.
Ce n'était pas l'opinion de Lucien. Il persista dans son idée-clef : les temps ont changé. Seuls les Socialistes pouvaient, par une politique rénovée sous la pression populaire, réaliser les réformes qui conduiraient au moins à rendre le capitalisme plus humain.
Toute cette discussion, vous vous en doutez, amis distributistes, m'amena à réfléchir à nouveau à la fameuse transition -serpent de mer s'il en est - que nous avons cent fois évoquée dans nos colonnes, sans avancer il faut bien le constater, des solutions, ou plus simplement des idées vraiment pertinentes.
C'est que le problème n'est pas simple. Notre ami Guy Marchand, citoyen du monde et acquis à nos thèses, nous pose sans cesse la question : *"Quelles sont vos mesures de transition pour parvenir à l'économie distributive ?"* D'abord quelques rappels :
—En 1986, nous avions lancé un appel à nos lecteurs pour qu'ils nous écrivent sur ce sujet. Et la Grande Relève de mai publiait divers articles.
Rien de décisif.
Nous avions par ailleurs publié des extraits de la brochure de 40 pages que nos *"ainés"*, les Jeunes d'avant-guerre, avaient éditée *"Un plan de transition"*. Fort intéressant, mais avec un postulat qui élude en fait le problème essentiel : ils supposaient un gouvernement distributiste. Tout - ou presque - reste donc à faire.
—Nous avons à plusieurs reprises rendu compte d'idées - sinon de

solutions - proposées par différentes personnalités ou écoles : André Gorz qui cite souvent J. Duboin ; Yoland Bresson (Le Participat) (4) ; BIEN. pour redistribuer les gains de production ; Jacques Robin (Transversales) ; Guy Aznar (le deuxième chèque) ; le RMI, la monnaie verte, embryons de distributisme; cartes à puce comme moyen, etc.

L'échec des régimes communistes de l'Est a laissé beaucoup de révolutionnaires orphelins, même parmi les distributistes. Dramatique, car pour beaucoup et non des moindres, un soleil s'était levé en 1917 qui devait changer le monde.

Retour à la case départ ? Triomphe définitif du capitalisme ? Ni l'un, ni l'autre. Bernard Henri Lévy (BHL) n'est le pape, ni de la pensée, ni de l'Histoire comme il le croit. La discussion, en fait, ne fait que commencer.

Jean Ziegler, écrivain, député suisse (ses *"collègues"* défenseurs des banquiers de l'argent sale, ont réussi à faire lever son immunité parlementaire suite à la publication de son livre *"la Suisse lave plus blanc"* dont la G.R. a rendu compte),vient de publier un nouveau livre (5) *"A demain Karl"* (il s'agit de Karl Marx). Il commence par des citations de Bertold Brecht, entre autres : *"Changer le monde, il en a besoin"*.

Cela, c'est indubitable. C'est plus que jamais l'objectif, et ce n'est pas le Nouvel Ordre Mondial de Bush qui peut le réaliser.

Le fait capital, à une décennie à peine de la fin du siècle, c'est, avec l'effondrement des régimes de l'Est et le soi-disant triomphe d'un capitalisme *"restructuré"*, l'avènement, ou plutôt l'approfondissement de la double société duale :

- des pauvres toujours plus pauvres et toujours plus nombreux,
- des riches toujours plus riches et de moins en moins nombreux.

Cela vaut pour les sociétés industrialisées et, plus encore, au niveau Nord-Sud. C'est dans ce contexte que vont se dérouler les luttes à venir.

Je lisais récemment (6) que le Bengladesh, en surface le quart de la France, souvent inondé par la mer ou les trois grands fleuves qui forment un delta, comptait 100 millions d'habitants et, au rythme actuel, en compterait 400 millions en 2050. Peut-on espérer une prospérité relative pour tous - ne parlons pas d'abondance - dans de telles conditions ? Le Bengladesh fait partie des cinq pays les plus pauvres du monde.

Force est donc, s'agissant d'Economie Distributive de l'Abondance, de commencer par l'instaurer dans les pays *"riches"* actuels ou potentiels. *"La meilleure façon de nous aider (vous, les pays riches)* disait Don Camarra, *serait de faire d'abord la révolution chez vous."* Sage conseil.

Alors, amis distributistes, à vos plumes pour un débat approfondi sur la transition. A prendre au sens large : mesures de transition partielles, globales, moyens de les faire connaitre, de les faire appliquer, transition dans le temps (dix ans, un demi)siècle ?) Tout cela, compte tenu de nos moyens. Que votre imagination prenne le pouvoir !

Pour ma part, je m'expliquerai ultérieurement. Dans l'immédiat, en tant que responsable de la diffusion de la Grande Relève, je voudrais simplement dire qu'en attendant le jour "J", nous devons étendre notre audience. Réunissez quelques personnes, faites leur connaitre nos thèses, abonnez-les à la G.R. (7). C'est un pas en avant concret que tout le monde peut faire, doit faire. Au moins, de la sorte, sommes-nous sûrs d'œuvrer pour la transition, si modestement que ce soit.

Pour convaincre les incrédules ou mêmes les sceptiques, citez leur Susan George (8) : *"Nous sommes tous embarqués sur le Titanic, même si certains voyagent en première classe."*

PS. Question qui pourrait lancer le débat *"Que pensez-vous du "raisonnement" de Lucien ?"*

---

(1) A plusieurs reprises, la GR a évoqué l'article de cet obscur conseiller politique américain, d'origine japonaise.

(2) Petite ville où le SPD, lors de son congrès de 1959, a répudié officiellement le marxisme et s'est rallié à l'économie de marché.

(3) Editions du Seuil, novembre 1990.

(4) Voir compte rendu GR de février 1987.

(5) Editions Régine Deforges, 1991, en collaboration avec Uriel da Costa.

(6) Jean-Marie Pelt. Fayard 1990. *"Le tour du monde d'un écologiste"*.

(7) La cassette a permis à plusieurs d'entre vous de faire écouter la "conférence maison" à des amis qui ont ensuite par 5, voire par 10, commandé *"un socialisme à visage humain"*. Il faut *"concrétiser"* par un abonnement à la G.R.

(8) Susan George *"Jusqu'au cou"*. La Découverte,1988. Découverte 1988.

Le Bengladesh...le Soudan...l'Ethiopie....la Somalie... l'Arménie...les Kurdes...

Une hirondelle ne fait pas le printemps

LE PRINTEMPS BOURGEOIS (1)

Rendons justice à l'auteur. Emule de J. Fourastié, sans doute a-t-il tort de conclure, pareillement piégé par des données statistiques portant sur des moyennes, à un embourgeoisement quasi-général des Français. Après s'en être réjoui, il en relève les inconvénients : envahissement de domaines réservés, jusque-là, à une minorité cultivant un certain art de vivre, mais, aussi, difficultés d'y accéder pour un nombre croissant d'universitaires leurrés par la démocratisation d'un enseignement dégradé, privés le plus souvent des moyens financiers de profiter de leur nouveau statut social. En somme, l'auteur découvre une notion dérangeante, occultée par les économistes férus de statistiques : le taux d'insatisfaction, son évolution en fonction du considérable accroissement des besoins face à une progression modérée des revenus dont le pouvoir d'achat suit le caprice de millions de prix. Il souligne honnêtement les conséquences multiples de cette frustration ressentie par ces nouveaux bourgeois confrontés à une masse de besoins qu'ils ne sont pas en mesure de satisfaire. Ainsi les études supérieures, rendues accessibles à une frange plus large de population, ont-elles surtout développé ses besoins en aggravant les taux d'insatisfaction.

Cependant, toute la France n'est pas, loin s'en faut, le milieu issu de l'université bourgeoise. Le déchet reste immense même s'il n'apparait que furtivement sous l'éclairage du livre. Peut-on parler de vie bourgeoise pour ces masses d'employés, de petits bureaucrates, de ratés aux prises avec les aléas du quotidien, vivotant dans la médiocrité, dans l'insécurité, dans l'anxiété ? Une hirondelle ne fait pas le printemps. La nouvelle élite demeure ultra-minoritaire. Elle n'a pas détrôné les "200 familles". Une solide barrière continue de séparer les chanceux des malchanceux, les "profiteurs" et leurs victimes, les riches et les pauvres...

Des valeurs dites bourgeoises, l'auteur fournit une liste non exhaustive reproduisant les mythes contemporains attachés à la seule réussite financière, comme si l'argent était le but suprême de la vie. Ainsi les valeurs dominantes seraient-elles le succès et la dépense, le non-travail. Le bourgeois fait du golf, joue au bridge, voyage au loin, fréquente cercles et clubs. L'enfant l'encombre. S'y ajoute toutefois une attaque au vitriol sur la culture de masse, sur l'imposture de tant d'oeuvres qui se veulent oeuvres d'art", sur ce "marché de la naïveté". Encore un coup au but sur les "sciences humaines et la parapsychologie". Une volée de bois vert en direction de la nouvelle bourgeoisie enrichie par le commerce et qui s'efforce de singer l'art de vivre propre à l'aristocratie.

Marquant sa préférence pour les grandes écoles, mieux adaptées à l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle que l'Université avec "ses directions fantômes et ses professeurs faisant trois petits tours et puis s'en allant", avec son année scolaire de 5 à 6 mois, J.F. de Vulpillières n'est guère tendre pour l'Education nationale, au terme d'une étude sociologique approfondie de la jeunesse étudiante.

"Vive la préretraite" eu égard à "l'effritement de la valeur travail". Ici, l'auteur semble oublier que le travail reste une contrainte pour une majorité de salariés assujettis aux horaires, à des hiérarchies, à une discipline,aspirant au repos, aux loisirs et que l'aura conférée au travail rendu obligatoire, n'est qu'une invention de la propagande patronale en vue de disposer d'une main-d'oeuvre docile, dévouée à la cause du profit.

La même remarque vaut pour la "participation" mise au placard dans la grande masse des petites entreprises, dans celles qui fonctionnent à la limite d'un endettement supportable. Elle a surtout créé des zizanies au sein des personnels de qualification équivalente.

La vie sociale au sein de l'entreprise? L'exception. Rendement, productivité, automatisation, cadences, imposent un rythme qui ne laisse guère de place aux palabres, aux échanges, à la communication. Elle se développe plus efficacement hors de l'entreprise, dans les activités de bénévolat. Dans l'entreprise, on se borne à faire du profit. Un point, c'est tout. La règle du jeu.

Décrit comme une conquête du capitalisme, l'embourgeoisement n'échappe pas à la critique. J.F. de Vulpillières ne manque pas de faire état du désenchantement des victimes de la concurrence, en raison de l'encombrement des professions les plus convoitées. Il souligne également les limites de cette réussite, son coût social, l'effacement des règles morales, la décadence des moeurs, le dessèchement spirituel, la baisse de la qualité, les effets d'une pollution galopante, la menace économique du Tiers-Monde. Voilà qui nous éloigne fort du progrès social et humain que revendique la thèse libérale.

Une dimension manque à l'ensemble du discours : les moyens concrets de moraliser une économie articulée sur le profit, sur son individualisation; les moyens concrets de distribuer, dans l'équité, tout ce qu'il est possible, matériellement et techniquement, de produire en matière d'utilité ; les moyens concrets, enfin, de lever l'obstacle financier.(2).

Le progrès technologique multiplie les quantités que le marché ne peut toujours absorber. L'existence, la permanence de "surplus" provoque la chute des prix et des profits, paralysant les rouages du capitalisme. Le système se voit ainsi contraint de mener un combat sans merci contre l'abondance, devenue fléau : élargissement des débouchés étatisés, y compris l'aide au Tiers-Monde, malthusianisme agricole, armements, guerres et gaspillages encouragés par une délirante publicité. Liés aux à-coups, aux caprices de la circulation monétaire, les revenus, formés dans l'anarchie, n'épousent qu'épisodiquement l'ampleur croissante d'une production parfois peu maitrisable encombrée d'inutilités, de futilités et d'un fatras d'offres accessoires tels les titres boursiers, occasions, antiquités, faisant pareillement office de marchandises, vendues et revendues cent fois. Le système du profit ne doit ainsi sa survie qu'à une lutte incessante contre l'abondance de l'offre, une lutte qui coûte chaque jour davantage aux contribuables et au gros des consommateurs.

Mais ce genre d'analyse, propre à l'école d' Edward Bellamy et de Jacques Duboin, reste ignorée des générations d'économistes férus des thèses d'Adam Smith et de J-B. Say tombées en désuétude.

N'accablons pas l'auteur. Bien né, J.F. de Vulpillières, profondément marqué par son milieu familial, reste attaché à ses valeurs traditionnelles. Truffé de références statistiques, d'exemples concrets, son texte, bien écrit, aéré, de lecture agréable, abordant mille et un sujets de la vie quotidienne, accessible au vulgum pecus, s'apprécie comme un utile instrument de réflexion.

Henri Muller

---

(1) Jean-François de Vulpillières (Editions de la Table Ronde - septembre 1990)

(2) cf "Projet de société pour demain" (décembre 1982).

"La carte de paiement à mémoire. Aujourd'hui, une révolution monétaire. Demain une révolution économique" (septembre 1985)

J'ai lu l'excellent N° 900 de la G.R. et tout spécialement le bon travail de Jean Pierre Mon "Question de vocabulaire". Combien vrai. Tout est parfaitement expliqué. C'est la logique. Le mot-clef, c'est le capital. C'est une excellente idée de développer le vrai capital. ***Un capital sans capitalistes!*** *Un capital uni à la production et au social = économie distributive .*

J'espère encore que François Mitterrand va nous épauler et entreprendre une fin de septennat en beauté en nous préparant un renouveau social, ***le chemin de la véritable évolution économique.*** *Je veux encore y croire...*

Oui, il faut continuer l'effort de chaque jour afin d'expliquer que l'ED. existe déja ; les éléments sont sous nos yeux, cet autre capital qui englobera l'autre capital. C'est le bon sens à suivre. Notre grand problème, ce n'est pas d'expliquer mais de décider, même ceux qui comprennent, de passer à l'action de l'information 24 h sur 24 h.

A.C., Liège

***

Je me permets de vous poser une question : quand donc les "groupuscules abondancistes", les "créditistes", les élèves de C.H. Douglas, les "alternatifs".. auront-ils l'idée et le courage de se grouper pour mettre au point un projet "d'économie alternative" compréhensible pour le commun des mortels. Quand les "distributifs", après 60 ans de surplace, envisageront-ils une action commune ?...Il est temps de démystifier la monnaie pour libérer l'économie.

Certes, nous sommes face à plusieurs réalités incontournables : le marché et les règles de productivité, de compétitivité, de rentabilité dont il faut tenir compte tout en dénonçant leurs perversions par le capitalisme financier. Autre réalité : comment résister à l'argent qui est l'une des incitations de rattachement à la vie la plus importante : celle du bonheur achetable ! Deux combats sont à mener de front : réformer les structures économiques (les structures de péché dit Jean-Paul II), mais aussi les mentalités. Comment libérer l'homme de l'argent déifié ? Faire face à l'idôlatrie dans ses deux formes les plus envoûtantes : le "Moi" (égoïsme, orgueil...) l'argent (le Veau d'Or est toujours debout).

Comme l'écrit justement Jean-Pierre Mon, il faut réfléchir sur le vocabulaire employé, je suis tout à fait d'accord.

A l'heure de la faillite des régimes de l'Est, qui veulent bénéficier du système de l'Ouest, et qui vont connaître bien des désillusions, l'heure n'est-elle pas aux "abondancistes" ?

R.L., Anzin

***

... Voilà qui réactualise le slogan de ma pancarte lors de la grande manif pour les retraites en 88 ou 89 et qui évoquait et qui évoque encore bien l'état d'esprit du gouvernement, de beaucoup de responsables dans notre société, de nombreux journalistes au sujet des retraites "Cotisations au berceau - Retraite au tombeau" (slogan cité le lendemain par l'Humanité et par Yvon Levaï sur Europe 1).

En E.D que ferions-nous ?

A mon sens, il serait nécessaire de contenir la démographie sur tout le globe (dixit le Commandant Cousteau qui considère que la démographie est un grand danger pour l'humanité demain). Il y aurait certes plus de vieux, de retraités en 2010. Mais ce n'est pas beaucoup de bébés que nous demanderions de "fabriquer", mais beaucoup de robots qui assureraient la production des biens et produits nécessaires à la vie des jeunes comme à celle des vieux ... *P.B., Bagnolet*

bloc-notes

associations

G.S.E.D.
Groupe des Salariés pour l'Economie Distributive
11, rue St Vincent-de-Paul
13000 MARSEILLE

•

EDEN
Equipes pour la Diffusion d'une Economie Nouvelle
2, rue Berthe-de-Boissieux
38000 GRENOBLE

•

LI A CO FA
Liaison et action contre la faim
4, square du Nouveau Belleville
75020 PARIS

•

UNION PACIFISTE
4, rue L. Hoche
92100 BOULOGNE

•

CITOYENS DU MONDE
15, rue Victor Duruy
75015 PARIS

•

COMBAT NATURE
route des Piles
24750 PERIGUEUX

•

CLUB DE L'AN 2000
Cercle de Réflexion pour une nouvelle citoyenneté et une nouvelle économie
contact : L.Gilot
12/59 rue de Belfort
92110 CLICHY

revues

TRANSVERSALES
29, rue Marsoulan
75012 PARIS

•

L'HOMME LIBRE
BP.205
42005 SAINT-ETIENNE

•

LA LUCARNE
11, rue du Monnel
7500 TOURNAY Belgique

•

TAM-TAM
33, rue de Rénipont
1380 OHAIN Belgique

•

INFOR VIE SAINE
127, rue de Fernelmont
5020 CHAMPION Belgique

•

AGIR ICI
POUR UN MONDE SOLIDAIRE
17, place de l'Argonne
75015 PARIS

•

FRAGMENTS
Lettre mensuelle Alternative de recherche créditiste
5, passage Fontaine del Saulx
59800 LILLE

à propos du logo

Je n'ai pas d'idée sur votre logo, je crois que seul un styliste décorateur pourrait donner une touche actuelle, il ne faut pas charger un dessin, l'abondance étant un fait établi en Europe, l'équité en tous domaines serait plus importante.

J.N., Gairaut Supérieur

***

Suite au concours d'idée pour un sigle, ...il faut que ce sigle soit reproductible de mémoire, dessinable à la main inexpérimentée, bref un signe, une signature.

M.D., Mérignac

***

Logo : mon idée est de suggérer la rame de TGV, je ne suis malheureusement pas dessinateur, il faudrait donc trouver parmi les abondancistes un dessinateur professionnel si possible, pour reprendre l'idée, en admettant que cela ne s'avère pas trop difficile.

Le TGV est connu et apporte l'idée de progrès en même temps que de mouvement, impliquant l'idée que l'ED n'est pas statique mais évolutive.

A.T., Grenoble

***

Le "logo" (mais d'où vient ce mot bizarre?). J'ai été séduit par l'élégance des deux lettres enchevêtrées qui figurent aux pages 4 et 13 du n° 899. Pour le texte, je suggère quelque chose comme :

"La production au service des consommateurs".

"Le travail, équitablement réparti, à la disposition des producteurs".

"En finir avec un système absurde, facteur de misère, d'inégalités et de violences".

Eviter d'évoquer les problèmes monétaires, difficiles à comprendre.

Il n'est pas aisé de trouver un dessin adéquat : les questions économiques s'y prêtent peu. Je souhaiterais qu'il soit tracé en lignes pâles, formant un fond au texte sans nuire à sa lisibilité, et couvrant presque toute la surface.

P.H., Saint-Mandrier

***

Ma préférence parmi les logos déjà proposés va aux deux lettres ED enchevêtrées des propositions N° 15 et 19 , avec ou sans le slogan qui est au-dessous, un peu trop bref.

Mais franchement je suis très déçu de voir si peu d'idées nouvelles. La roue dentée qui représente la machine...vos correspondants en sont donc restés en sont restés au temps de J. Duboin ? La machine a pourtant sérieusement évolué depuis vingt ans . Pourquoi n'y pensent-ils pas? Et cette corne d'abondance, ça devient plutôt ringard...

Il est vrai que je me sens incapable de vous suggérer quelque chose de la classe de la main "Touche pas à mon pote!".

Ce sont les jeunes qui devraient faire preuve d'imagination.

Je souhaite de tout cœur que le concours continue pour voir apparaitre enfin de bonnes idées, même si vous devez payer un dessinateur professionnel pour en réaliser une .

M.M, Bolquère

***

Dommage que la seule bonne suggestion, parmi toutes celles que vous avez reproduites, soit celle d'un E et un D enlacés en forme de cœur. Car la forme, très bonne, fait penser au Sacré Cœur, et on voit une petite flamme au-dessus. Bref, pour celle-ci, l'Eglise a déjà donné! ' Il faut donc trouver une aussi bonne idée, mais plus originale.

J.B., St Germain en Laye

***

vivre mieux

proposition N°15

SOUSCRIPTION PERMANENTE POUR QUE VIVE LA GRANDE RELEVE

P. Botte 845 - D. Bloud 60 - Mme Alibert-Thines 45 - R. Quille 40 - Mle Renon 45 - J. Donadio 50 - Mme Lahens 300 - Lecaille 90 - H. Escurpeyrat 1.000 - A. Dauteau 40 - Mme Moinet 90 - H. Anquetil 90 - Mme Mouchet 18 - Julien 40 - E. Siroit 60 - Mme Fabre 40 - D. Bloud 45 - H. Hesto 240 - J.M. Forcade 40 _ R. Schwartz 40 - P. Maffre 45 - Mme Blaye 45 - Mme Luce 460 - Mme Bourdoiseau 90 - C. Tarle 40 - Y. Houchot 100 - J.J. Filhos 40 - P. Béné 120 - R. Perrin 45 - R. Labesse 390 - P. Herdner 100 - CL. Monet 40 - Mle Théric 140

Total 4.873 francs

Merci à tous!

INITIATIVES

M. Lucien Tissot a fait paraitre dans le Dauphiné Libéré :

"On préoccupe actuellement les jeunes en affirmant que les cotisations des actifs seront insuffisantes, en l'an 2015, pour rétribuer la retraite des autres. En outre, les perspectives de l'Europe de 1993 poussent à un impérialisme plus agressif et des transferts d'industrie dans le tiers-monde sont à prévoir : ainsi le nombre des exclus ou assistés devrait s'accroître."

"Qu'on se rassure, car le petit nombre de travailleurs de l'an 2015, avec l'immense progrès des sciences et techniques dont il pourra disposer, sera parfaitement en mesure de produire, en abondance, de quoi entretenir grassement tous les retraités. Il faut mettre en évidence, par exemple, le fait que les 7 % de citoyens, travaillant aujourd'hui dans l'agriculture, produisent plus que les 50 % du début du siècle, ou bien encore comment Renault a réussi, en dix ans de progrès technique, à diminuer de moitié le temps de fabrication d'un véhicule."

"Il faut comprendre que nous sommes entrés dans une ère où la croissance économique supprime plus d'emplois qu'elle n'en crée. Qui ne peut admettre cette nouvelle théorie de la science économique ne comprendra rien aux temps modernes."

Le Dauphin n'est pas sûr que tous ses lecteurs partageront l'optimisme de M. Tissot.

NDLR. Le Dauphin devrait ajouter que c'est le système économique actuel qui empêche la distribution des produits.

résumé de nos thèses

Pour produire ce dont il a besoin pour vivre, l'homme a toujours cherché à améliorer ses techniques, afin d'alléger sa peine. Mais en ce XX ème siècle, l'accélération des progrès technologiques est une révolution sans commune mesure avec celles du passé. De puissantes machines et des robots sont capables aujourd'hui de remplacer le travail de l'homme dans toutes les tâches de routine, se substituant non seulement à ses muscles et à l'agilité de ses doigts, mais aussi à sa mémoire, à la plupart de ses sens, et même aux activités purement logiques de son cerveau.

Avec la découverte des codes de la nature (génie génétique en particulier) et les productions de matières premières sur mesure, l'humanité est en train de vivre une véritable mutation ; **elle est au seuil d'une nouvelle civilisation.**

Cette "révolution de l'intelligence " est, comme l'annonçait J. Duboin en lançant ce journal en 1934, " la grande relève " des hommes par la technique, dans tous les processus de production. Fini le temps, où, pour assurer sa survie, l'être humain était obligé d'y consacrer toutes ses forces et toute sa vie ! L'essentiel des productions nécessaires peut désormais être réalisé par des robots...

Ceci implique d'énormes changements dans nos comportements économiques.

Le pouvoir d'achat ne pouvant plus être mesuré par la durée d'un travail accompli, il faut imaginer d'autres moyens que le salaire pour accéder à ce que les robots doivent fabriquer pour tous.

Parce que nous n'avons pas eu le courage de renoncer à des habitudes qui se révèlent inadaptées, nous avons laissé notre monde se transformer en une gigantesque poudrière, où tout craque, où tous s'affrontent. La course au profit des uns, la lutte des autres pour leur survie, **font courir à notre environnement des risques majeurs**, alors que le fossé se creuse entre les riches qui s'enrichissent, et les pauvres qui s'appauvrissent. **La misère grandit en ce monde au moment où s'ouvre l'ère de l'abondance !** Ce monde absurde où l'on dépense plus de 10 millions de francs ***chaque minute*** pour la guerre, mais où on ne trouve pas d'argent pour empêcher des millions de gens de souffrir de malnutrition !

Nous sommes placés à la charnière entre deux civilisations. Héritière d'un formidable potentiel de savoir-faire et de techniques (qui est le fruit des efforts accumulés par toutes celles qui l'ont précédée), notre génération a l'énorme tâche d'assurer l'adaptation de la société à cette brutale transformation. **Il nous appartient d'imaginer et d'installer les moyens pour que ces immenses possibilités, au lieu d'écraser la plupart d'entre nous, soient maîtrisées et organisées pour assurer l'épanouissement optimum de tous les êtres humains... et de leurs descendants sur cette planète.**

A l'époque où le monde dit civilisé surmontait la crise de 1929... pour s'enfoncer dans la seconde guerre mondiale, ces moyens ont été proposés par J. Duboin sous le nom de :

l'économie distributive

Mettre l'économie au service des gens et non plus l'inverse, adopter et suivre une saine politique de gestion des ressources, cela n'est pas possible tant que la monnaie (le "sang de l'économie") permet la spéculation et tant que la création de cette monnaie ex-nihilo reste le privilège exercé par les banques avec leur intérêt pour objectif.

La première et radicale transformation nécessaire est donc celle de LA MONNAIE : **la monnaie distributive n'est pas thésaurisable et elle ne circule pas**. C'est une **monnaie de consommation** qui s'annule (comme s'annule un billet de train) quand une production ou un service est parvenu à son consommateur. Elle est créée proportionnellement à la production : il y a équilibre entre revenus distribués et montant des richesses disponibles.

LE TRAVAIL : Même en développant toutes les possibilités, il restera toujours les tâches que seul un humain peut accomplir. Celles-ci doivent être partagées entre tous, en fonction des aptitudes et des besoins. C'est à la fois **un devoir**, celui de participer, et **un droit**, celui d'être un citoyen qui assume son rôle. Cette participation aux tâches nécessaires devient un **SERVICE SOCIAL** dont la durée calculée sur une vie ne fera que diminuer à mesure des progrès de l'automatisation. Ainsi peut augmenter pour tous la proportion de **temps dégagé** pour des activités **librement** choisies.

Dès lors que le temps de travail humain décroît pour une produc-tion croissante, il faut **dissocier** travail et revenus.

LES REVENUS : Les revenus n'étant plus mesurés par le travail, il faut trouver d'autres critères pour que chacun reçoive sa part d'une production qui peut croître à volonté. L'économie distributive assure à chacun cette part en lui versant régulièrement son **REVENU DE CITOYEN** (la carte à mémoire est parfaite pour cela) de la naissance à la mort: tout individu homme ou femme, travaillant ou pas, devient ainsi **un être économiquement indépendant.** C'est un moyen pour ce dernier d'exprimer son choix quant à la production à renouveler (la loi du marché retrouve donc son rôle) et d'orienter les investissements en fonction de ses besoins.

LES INVESTISSEMENTS, de même que le fonctionnement des services publics, sont pris en compte pour évaluer la production "disponible" et celle-ci détermine le montant total des revenus à distribuer; il n'y a donc **pas d'impôt** et les revenus augmentent avec la production.

Ainsi l'ère de l'abondance n'est plus le règne du veau d'or, c'est celui d'une gestion objective des biens de ce monde en **fonction des besoins.**

La compétitivité fait place à la convivialité.

La Grande Relève, mensuel fondé en 1934. BP 108, 78110 Le Vésinet